



ENS ARTHAZ-BONNE EN DANGER

**Rassemblement, le vendredi 29 juillet, à 10h00,
devant la MAIRIE d'Arthaz**

**« Quand le dernier arbre aura été abattu – Quand la dernière rivière
aura été empoisonnée – Quand le dernier poisson aura été pêché –
Alors on saura que l'argent ne se mange pas. » (Geronimo)**

<https://appl-74.fr>

Espace protégé – Espèce protégée Quand même remblayés !

Nous pensions que le classement du Plateau de Loëx en Espace Naturel Sensible (E.N.S.) le 24.11.2018 allait le préserver de toute atteinte.

Ne l'oublions pas, certains se sont battus depuis les années 90 pour éviter tout saccage, d'abord contre une autoroute, puis une voie rapide. De 2006 à 2018, douze années de lutte intense pour enfin obtenir le classement tant espéré qui allait sauver forêts, terres agricoles, faune et flore.

Alors, comprenez que si nous sommes amenés à manifester, une fois encore, c'est qu'il y a danger et urgence.

Une zone humide de taillis du plateau, située sur la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, vient d'être **détruite par des remblais strictement interdits par la loi dans un E.N.S.**

Parmi la multitude d'espèces présentes, parfois rares et menacées, le crapaud sonneur à ventre jaune, protégé au niveau européen et emblématique du plateau, que plusieurs mares abritaient sur la zone remblayée.

La Mairie d'Arthaz a hélas autorisé ce désastre, **malgré 2 avis négatifs**: celui de la Communauté de Communes Arve et Salève et celui de la Chambre d'Agriculture.

Nous connaissons les problèmes du secteur du BTP pour trouver des lieux d'entreposage des déblais de chantiers. Mais pour nous cette question doit être mise en relation avec le développement effréné de notre région, pendant que d'autres se meurent. Elle questionne également en ces temps de canicule, de sécheresse et de feux de forêts, qui nous rappellent dramatiquement que notre modèle de développement a des conséquences concrètes sur nos vies. Et bien sûr, en aucun cas ces déblais ne doivent finir dans un E.N.S.

Nous connaissons aussi les conséquences de la destruction des zones humides sur la biodiversité, le cycle de l'eau ou encore celui du carbone. Ce n'est pas pour rien que le GIEC (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*) préconise parmi les mesures immédiates à appliquer pour garder un climat vivable l'arrêt de la déforestation et la protection des zones humides.

Alors, une fois de plus, nous ne laisserons pas faire! Aucun compromis ne sera toléré et nous exigerons la remise en état du site. Merci à vous de nous soutenir!